

# KitchenAid

## TOASTERS 5KMT2204, 5KMT4205 OWNER'S MANUAL

|    |                           |     |
|----|---------------------------|-----|
| EN | Owner's Manual            | 2   |
| DE | Bedienungsanleitung       | 10  |
| FR | Le manuel d'utilisation   | 19  |
| IT | Manuale del proprietario  | 29  |
| NL | Gebruikershandleiding     | 36  |
| ES | El manual del propietario | 44  |
| PT | Manual do proprietário    | 52  |
| EL | Εγχειρίδιο Κατοχού        | 60  |
| SV | Användarhandbok           | 68  |
| NO | Brukerhåndbok             | 75  |
| FI | Omistajan Opas            | 82  |
| DA | Brugervejledning          | 89  |
| IS | Notandahandbók            | 96  |
| PL | Instrukcja Obsługi        | 103 |
| CS | Uživatelská Příručka      | 111 |
| TR | Kullanıcı Kilavuzu        | 118 |
| UA | Посібник з експлуатації   | 125 |
| AR | دليل المالك               | 1   |

# PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

## Votre sécurité est très importante, au même titre que celle d'autrui.

Plusieurs messages de sécurité importants apparaissent dans ce manuel ainsi que sur votre appareil. Lisez-les attentivement et respectez-les systématiquement.



Ce symbole est synonyme d'avertissement.

Il attire votre attention sur les risques potentiels susceptibles de provoquer des blessures mortelles ou graves à l'utilisateur ou d'autres personnes présentes.

Tous les messages de sécurité sont imprimés en regard du symbole d'avertissement ou après les mots « DANGER » ou « AVERTISSEMENT ». Ces mots signifient ce qui suit :

 **DANGER**

**Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas immédiatement les instructions.**

 **AVERTISSEMENT**

**Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas scrupuleusement les instructions.**

Tous les messages de sécurité vous indiquent en quoi consiste le danger potentiel, comment réduire le risque de blessures et ce qui peut arriver si vous ne respectez pas les instructions.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

**Des précautions élémentaires de sécurité doivent toujours être prises lors de l'utilisation d'appareils électriques, notamment :**

1. Lisez toutes les instructions. L'utilisation inappropriée de l'appareil peut entraîner des blessures.
2. Ne touchez pas les surfaces chaudes. Utilisez les poignées ou les boutons.
3. N'immergez jamais l'appareil. Pour éviter les risques d'électrocution, n'immergez jamais le cordon, les prises ni l'appareil dans l'eau ou dans tout autre liquide.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

4. Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
5. Union européenne uniquement : Cet appareil ne doit pas être utilisé par des enfants. Conservez cet appareil et son cordon d'alimentation hors de portée des enfants.
6. Une surveillance étroite est nécessaire si un appareil est utilisé par ou à proximité d'enfants.
7. Union européenne uniquement : L'appareil peut être utilisé par des personnes atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou mentales, ou ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, si ces personnes sont placées sous la surveillance d'une personne responsable ou ont reçu des instructions sur l'utilisation en toute sécurité de l'appareil et comprennent les dangers impliqués.
8. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
9. Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être changé par KitchenAid, le service après-vente agréé ou des personnes présentant des qualifications similaires pour éviter tout danger.
10. Mettez l'appareil hors tension, puis débranchez-le de la prise murale lorsqu'il n'est pas utilisé, avant de monter ou démonter des pièces, et avant de le nettoyer. Pour débrancher, saisissez la fiche et extrayez-la de la prise en tirant. Ne tirez jamais sur le cordon d'alimentation.
11. Débranchez l'appareil lorsque vous ne l'utilisez pas et avant de le nettoyer. Laissez refroidir avant de placer ou de retirer des pièces.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

- 12.** Ne faites pas fonctionner l'appareil avec une fiche ou un cordon endommagé, après un dysfonctionnement, une chute ou un quelconque endommagement de l'appareil. Rapportez l'appareil à l'établissement de service agréé le plus proche pour le faire examiner ou réparer, ou effectuer un réglage électrique ou mécanique.
- 13.** L'utilisation d'ustensiles/d'accessoires non recommandés ou non vendus par KitchenAid peut causer un incendie, une électrocution ou des blessures.
- 14.** N'utilisez pas l'appareil à l'extérieur.
- 15.** Ne laissez pas le cordon pendre de la table ou du plan de travail, ni toucher les surfaces chaudes.
- 16.** Ne placez pas l'appareil sur ou à proximité d'un brûleur électrique ou à gaz chaud, ou dans un four chauffé.
- 17.** Ne laissez jamais l'appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne.
- 18.** Fixez toujours d'abord le cordon d'alimentation à l'appareil avant de le brancher sur la prise murale. Pour débrancher, éteignez toutes les commandes et puis débranchez la fiche de la prise murale.
- 19.** Utilisez toujours le réglage de brunissement le plus léger lorsque vous réchauffez des pâtisseries.
- 20.** N'utilisez pas l'appareil à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.
- 21.** Les aliments surdimensionnés, les emballages en aluminium ou les ustensiles ne doivent pas être insérés dans le grille-pain car ils peuvent entraîner un risque d'incendie ou d'électrocution.
- 22.** Un incendie peut se produire si le grille-pain est recouvert ou en contact avec des matériaux inflammables, notamment des rideaux, des tentures, des murs et autres, lorsqu'il est en fonctionnement.
- 23.** N'essayez pas de déloger les aliments lorsque le grille-pain est branché.
- 24.** L'appareil n'est pas destiné à être utilisé avec une minuterie externe ou un système de commande à distance distinct.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

25. Le pain peut brûler. N'utilisez donc pas le grille-pain à proximité ou en dessous de matériaux combustibles, tels que des rideaux.
26. Laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer.
27. Reportez-vous à la section « Entretien et nettoyage » pour des instructions sur le nettoyage des surfaces en contact avec les aliments.
28. Cet appareil est conçu pour un usage domestique et des utilisations similaires telles que les suivantes :
  - cuisines de magasins, bureaux et autres environnements de travail ;
  - fermes ;
  - par des clients dans des hôtels, motels et autres environnements résidentiels ;
  - lieux de type gîte touristique.

## CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Pour obtenir des informations plus détaillées, des instructions et des vidéos sur les produits, y compris des informations sur la garantie, rendez-vous sur **[www.KitchenAid.fr](http://www.KitchenAid.fr)** ou **[www.KitchenAid.eu](http://www.KitchenAid.eu)**. Vous pourriez ainsi économiser le coût d'un appel au service client. Pour recevoir un exemplaire papier gratuit des informations disponibles en ligne, appelez le **00 800 381 040 26**.

# PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

## ALIMENTATION

### **AVERTISSEMENT**



#### **Risque d'électrocution**

**Branchez l'appareil à une prise de terre.**

**Ne retirez pas la broche de mise à la terre.**

**N'utilisez pas d'adaptateur.**

**N'utilisez pas de rallonge.**

**Le non-respect de ces instructions comporte des risques de décès, d'incendie ou d'électrocution.**

**Tension :** 220 - 240 V

**Fréquence :** 50-60 Hz

**Puissance :** Pour le modèle 2 tranches : 1 250 W

Pour le modèle 4 tranches : 2 500 W

**REMARQUE :** si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par KitchenAid ou le service après-vente agréé pour éviter tout danger. N'utilisez pas de rallonge. Si le cordon d'alimentation est trop court, faites installer une prise de courant près de l'appareil par un électricien ou un technicien qualifié.

## UTILISATION DU PRODUIT

### AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION

Avant d'utiliser votre grille-pain, vérifiez les fentes extra-larges et retirez tous les emballages ou documents imprimés qui pourraient être tombés à l'intérieur pendant l'expédition ou la manipulation. N'insérez pas d'objet métallique à l'intérieur du grille-pain.

Il est possible qu'une légère fumée s'échappe lors de la première utilisation du grille-pain. C'est normal. La fumée est sans danger et disparaîtra vite.

Raccourcissez le cordon d'alimentation, si nécessaire, en l'enroulant sous la base. Les pieds du grille-pain sont suffisamment hauts pour permettre au cordon de sortir de n'importe quel côté du grille-pain.

# UTILISATION DU PRODUIT (SUITE)

## UTILISATION DU GRILLE-PAIN

### **AVERTISSEMENT**

#### Risque d'électrocution



**Branchez l'appareil à une prise de terre.**

**Ne retirez pas la broche de mise à la terre.**

**N'utilisez pas d'adaptateur.**

**N'utilisez pas de rallonge.**

**Le non-respect de ces instructions comporte des risques de décès, d'incendie ou d'électrocution.**

1. Branchez le cordon d'alimentation du grille-pain à une prise reliée à la terre.

**REMARQUE** : différents types de pain et leur degré d'humidité peuvent nécessiter des réglages de brunissement différents. Par exemple, le pain sec brunit plus rapidement que le pain humide et nécessite un réglage plus léger.

2. Déplacez la molette pour sélectionner le degré de brunissement souhaité : vers la droite pour obtenir des tranches plus foncées ou vers la gauche pour obtenir des tranches plus claires. Les voyants d'indication affichent le degré de brunissement, de 1 (clair) à 7 (foncé).

3. Insérez le pain ou les autres aliments à griller dans la ou les fentes.

**REMARQUE** : pour un brunissement uniforme sur les modèles à 2 tranches, ne faites griller qu'un seul type et une seule épaisseur de pain à la fois. Les deux molettes indépendantes des modèles 4 tranches vous permettent de régler séparément le degré de brunissement de pains de différents types ou de différentes épaisseurs. Veillez toutefois à insérer un même type de pain par paire de fentes.

4. Dès que le pain est placé dans l'une des fentes, la grille s'abaisse et le pain commence à griller. Cependant, avec certains aliments trop légers, il est possible que le brunissement ne soit pas déclenché automatiquement. Si ceux-ci ne sont pas abaissés dans le grille-pain après 3 secondes, appuyez sur le bouton TOAST/ANNULATION (☐☞) pour lancer le cycle manuellement.

5. (Facultatif) Appuyez sur la fonction spéciale souhaitée dans les 5 secondes suivant le début du cycle. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Utilisation des fonctions spéciales ».

Après utilisation, **NE STOCKEZ PAS** et ne remettez pas le porte-sandwich dans le grille-pain. Cela déclencherait un nouveau cycle et empêcherait le grille-pain de fonctionner correctement.

6. Une fois terminé, le grille-pain élève automatiquement les aliments et émet un signal sonore. Si vous ne retirez pas les aliments dans les 45 secondes, le mode Maintien au chaud est activé.
7. Pour annuler le brunissement à tout moment, appuyez à nouveau sur le bouton TOAST/ANNULATION (☐☞). Le grille-pain remonte le pain et s'éteint.

## ENTRETIEN ET NETTOYAGE

**IMPORTANT** : laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer.

1. Débranchez le grille-pain et laissez-le refroidir avant de le nettoyer.

## ENTRETIEN ET NETTOYAGE (SUITE)

2. Saisissez le centre du tiroir réceptacle de miettes, puis faites-le coulisser vers l'extérieur. Videz le tiroir réceptacle dans une poubelle. Il est recommandé de le vider après chaque utilisation. Le tiroir réceptacle de miettes est à laver à la main uniquement.

**IMPORTANT :** le tiroir réceptacle sera chaud juste après un cycle de brunissement.

**REMARQUE :** retirez immédiatement les éventuelles projections d'huile ou de graisse à l'aide d'un chiffon en coton doux humide.

3. Essuyez le grille-pain à l'aide d'un chiffon en coton doux et humide. N'utilisez pas de serviettes en papier, de nettoyeurs abrasifs ou de produits de nettoyage liquides. Ne plongez pas le grille-pain dans l'eau.
4. Remplacez le tiroir réceptacle de miettes dans le grille-pain. Appuyez fermement jusqu'à ce qu'il s'enclenche. N'utilisez pas le grille-pain si le ramasse-miettes n'est pas correctement positionné.

**REMARQUE :** KitchenAid ne recommande pas l'utilisation d'une housse de grille-pain.

## TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

### RECYCLAGE DE L'EMBALLAGE

L'emballage est recyclable et comporte le symbole ♻️. Les différentes parties de l'emballage doivent être éliminées de façon responsable et dans le respect le plus strict des normes relatives à l'élimination des déchets en vigueur dans le pays d'utilisation.

### RECYCLAGE DU PRODUIT

- Cet appareil porte le symbole de recyclage conformément aux législations européenne et britannique concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE, ou WEEE en anglais).
- Par une mise au rebut correcte de l'appareil, vous contribuerez à éviter tout préjudice à l'environnement et à la santé publique.
- Le symbole ♻️ présent sur l'appareil ou dans la documentation qui l'accompagne indique que ce produit ne doit pas être traité comme un déchet ménager. Il doit par conséquent être remis à un centre de collecte des déchets chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques.

Pour obtenir plus d'informations au sujet du traitement, de la récupération et du recyclage de cet appareil, adressez-vous au bureau compétent de votre commune, à la société de collecte des déchets ou directement à votre revendeur.



# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

## POUR L'UNION EUROPÉENNE

---

Cet appareil a été conçu, construit et distribué conformément aux exigences des directives de la Commission européenne en matière de sécurité : Directive 2014/35/UE relative au matériel électrique à basse tension ; Directive 2014/30/UE relative à la compatibilité électromagnétique ; Directive 2009/125/CE relative à l'écoconception ; Directive RoHS 2011/65/EU et les modifications suivantes.

## CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID (« GARANTIE »)

**pour la France - la Belgique - la Suisse - le Luxembourg**

### FRANCE :

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

**La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. Quelle que soit la présente garantie commerciale, le vendeur reste responsable des garanties légales en vertu de la loi française, y compris de la garantie légale contre les défauts cachés conformément aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil français, et l'application de la garantie légale de conformité conformément aux articles L.217-4 à L.217-12 du Code de la consommation français.**

### BELGIQUE :

KitchenAid Europa, Inc. BUIV, Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, TVA BE 0441.626.053 RPR Bruxelles (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une garantie contractuelle (la « Garantie ») conformément aux conditions suivantes.

**La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. En particulier, en tant que consommateur, vous bénéficiez légalement d'une garantie légale de conformité de 2 ans vis-à-vis du vendeur, telle qu'elle est définie dans la législation nationale régissant la vente de biens de consommation (articles 1649 bis à 1649 octies au Code civil belge), ainsi que de la garantie légale en cas de défauts cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil belge).**

### LA SUISSE :

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

**La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit, qui pourraient dans certains cas être plus larges que les droits offerts dans le présent document.**

### LE GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG :

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

**La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit.**

### 1. PORTÉE ET CONDITIONS DE LA GARANTIE

- a) Le Garant accorde la Garantie pour les produits mentionnés à la Section 1.b) qu'un consommateur a achetés auprès d'un vendeur ou d'une société du groupe KitchenAid dans les pays de l'Espace économique européen, la Moldavie, le Monténégro, la Russie, la Suisse ou la Turquie.
- b) **Pour le Luxembourg uniquement:**

La garantie s'applique uniquement lorsque le produit pour lequel les services sont demandés conformément à la garantie se trouve dans l'un des pays énumérés à la Section 1.a) ci-dessus

- c) La période de Garantie dépend du produit acheté et est la suivante :

**Cinq ans de garantie complète à compter de la date d'achat.**

- d) La période de Garantie commence à la date d'achat, c'est-à-dire la date à laquelle un consommateur a acheté le produit auprès d'un détaillant ou d'une société du groupe KitchenAid.
- e) La Garantie couvre la nature sans défaut du produit.

# CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID

## (« GARANTIE ») (SUITE)

- f) Le Garant fournit au consommateur les services suivants dans le cadre de la présente Garantie, au choix du Garant, en cas de défaut pendant la période de Garantie :
- Réparation du produit ou de la pièce défectueuse, ou
  - Remplacement du produit ou de la pièce défectueuse. Si un produit n'est plus disponible, le Garant a le droit d'échanger le produit contre un produit de valeur égale ou supérieure.
- g) Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie, il doit contacter directement les centres de service KitchenAid ou le Garant du pays auprès de KitchenAid Europa, Inc. Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique ;

Adresse e-mail **FRANCE** : [CONSUMERCARE.FR@kitchenaid.eu](mailto:CONSUMERCARE.FR@kitchenaid.eu)

Adresse e-mail **BELGIQUE** : [CONSUMERCARE.BE@kitchenaid.eu](mailto:CONSUMERCARE.BE@kitchenaid.eu)

Numéro de téléphone : **00 800 381 040 26**

**Pour la SUISSE :**

**Novissa AG**

Schulstrasse 1a

CH-2572 Sutz

Numéro de téléphone: +41 32 475 10 10

Adresse e-mail: [info@novissa.ch](mailto:info@novissa.ch)

**Novissa Service Center**

VEBO Genossenschaft

CH-4528 Zuchwil

Numéro de téléphone: 032 686 58 50

Adresse e-Mail: [service@novissa.ch](mailto:service@novissa.ch)

**Pour le LUXEMBOURG:**

Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie, il doit contacter les centres de service KitchenAid spécifiques au pays à l'adresse;

**GROUP LOUISIANA S.A.**

5 Rue du Château d'Eau

L-3364 LEUDELANGE

Numéro de téléphone: +352 37 20 44 504

Adresse e-mail: [myriam.grof@glrou.com](mailto:myriam.grof@glrou.com)

- h) Les frais de réparation, y compris les pièces de rechange, et les frais d'affranchissement pour la livraison d'un produit ou d'une pièce de produit sans défaut sont à la charge du Garant. Le Garant doit également prendre en charge les frais d'affranchissement pour le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit si le Garant ou le service après-vente de KitchenAid spécifique au pays a demandé le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit. Toutefois, le consommateur doit prendre en charge les coûts de l'emballage approprié pour le retour du produit défectueux ou de la pièce défectueuse.
- i) Pour pouvoir faire une réclamation au titre de la Garantie, le client doit présenter le reçu ou la facture de l'achat du produit.
- j) **Pour la FRANCE uniquement** : La Garantie est fournie gratuitement aux clients.

## 2. LIMITATIONS DE LA GARANTIE

- a) La Garantie s'applique uniquement aux produits utilisés à des fins privées et non à des fins professionnelles ou commerciales.
- b) La Garantie ne s'applique pas en cas d'usure normale, d'utilisation inappropriée ou abusive, de non-respect des instructions d'utilisation, d'utilisation du produit à une tension électrique incorrecte, d'installation et de fonctionnement en violation des réglementations électriques applicables et d'utilisation de la force (coups, par exemple).
- c) La Garantie ne s'applique pas si le produit a été modifié ou converti, par exemple, les conversions de produits 120 V en produits 220-240 V.
- d) **Pour la Belgique, le Luxembourg et la Suisse** : La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit.

**Pour la France uniquement :**

La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit. Une telle disposition ne s'applique pas lorsqu'une réparation couverte par la Garantie entraînera une période d'immobilisation du produit d'au moins sept jours. Dans ce cas, la période d'immobilisation doit être ajoutée à la durée restante de la Garantie, à compter de la date de la demande d'intervention du consommateur ou de la date à laquelle les produits en question sont mis à disposition pour réparation, si cette disponibilité est faite après la date de la demande d'intervention.

Après l'expiration de la période de Garantie ou pour les produits pour lesquels la Garantie ne s'applique pas, les centres de service après-vente de KitchenAid sont toujours à la disposition du client final pour des questions et des renseignements. De plus amples informations sont également disponibles sur notre site Web :

[www.kitchenaid.fr](http://www.kitchenaid.fr) (France) - [www.kitchenaid.eu](http://www.kitchenaid.eu) - [www.grouplouisiana.com](http://www.grouplouisiana.com) (Luxembourg) - [www.kitchenaid.ch](http://www.kitchenaid.ch) (Suisse)

# CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID

## (« GARANTIE ») (SUITE)

### 3. POUR LA FRANCE UNIQUEMENT:

Lorsqu'il agit pour des raisons de garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'une période de deux ans à compter de la livraison du produit dans lequel agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions relatives aux coûts prévus par l'article L. 217-9 du Code de la consommation français ;
- est exonéré d'avoir à prouver le manque de conformité du produit pendant les deux années suivant sa livraison (et pendant six mois après la livraison du produit, pour les marchandises d'occasion).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement offerte.

Indépendamment de cette garantie commerciale, le consommateur peut décider d'appliquer la garantie légale pour les défauts cachés au sens de l'article 1641 du Code civil français. Dans ce cas, le consommateur peut choisir entre l'annulation de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil français.

#### Article L. 217-4 du Code de la consommation français

Le vendeur doit livrer un produit conforme au contrat et est tenu responsable du manque de conformité existant au moment de la livraison. Le vendeur est également tenu responsable du manque de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque cette installation est la responsabilité du vendeur en vertu du contrat ou a été effectuée sous la supervision du vendeur.

#### Article L. 217-5 du Code de la consommation français

Le produit est réputé conforme au contrat :

1. S'il est adapté à l'utilisation généralement attendue d'un produit similaire et, le cas échéant :
  - il correspond à la description donnée par le vendeur et a les qualités que ce vendeur a présentées à l'acheteur au moyen d'un échantillon ou d'un modèle ; et
  - s'il présente les qualités auxquelles un acheteur peut légitimement s'attendre compte tenu des déclarations publiques faites par le vendeur, le fabricant ou son représentant, en particulier dans la publicité ou l'étiquetage ; ou
2. S'il présente les caractéristiques convenues d'un commun accord par les parties ou s'il est adapté à toute utilisation spéciale prévue par l'acheteur, qui est connue du vendeur et que ce dernier a accepté.

#### Article L. 217-12 du Code de la consommation français

L'action résultant du manque de conformité expire deux ans après la livraison des marchandises.

#### Article L. 217-16 du Code de la consommation français

Pendant la période d'effet de la garantie commerciale offerte à un acheteur au moment de l'acquisition ou de la réparation d'un bien tangible, si l'acheteur exige du vendeur une réparation couverte par la garantie, toute période de sept jours ou plus pendant laquelle les marchandises sont hors service pour réparation est ajoutée à la durée restante de la garantie. Cette période s'étend à partir de la demande d'intervention faite par l'acheteur ou à partir de la date à laquelle ledit produit est mis à disposition pour réparation, si cette date est postérieure à la demande d'intervention.

#### Article 1641 du Code civil français

Le vendeur garantit le produit vendu pour les défauts cachés qui le rendent inapte à son usage prévu, ou qui diminuent cette utilisation dans la mesure où l'acheteur ne l'aurait pas acheté, ou n'aurait accepté de l'acheter que pour un prix moindre, s'il avait été au courant de tels défauts.

#### Article 1648 § 1 du Code civil français

L'action résultant de défauts cachés doit être déposée dans les deux ans suivant la découverte du défaut.

## ENREGISTREMENT DU PRODUIT

Enregistrez votre nouvel appareil KitchenAid dès maintenant : <http://www.kitchenaid.eu/register>



# KitchenAid

©2022 All rights reserved.